



NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

INTRODUCTION

L'article L.2313-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le Compte Administratif 2024 retrace l'ensemble des dépenses et recettes de l'année 2024. Il doit être en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Trésorier.

Le compte administratif 2024 doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année N+1. Il doit être voté après le compte de gestion.

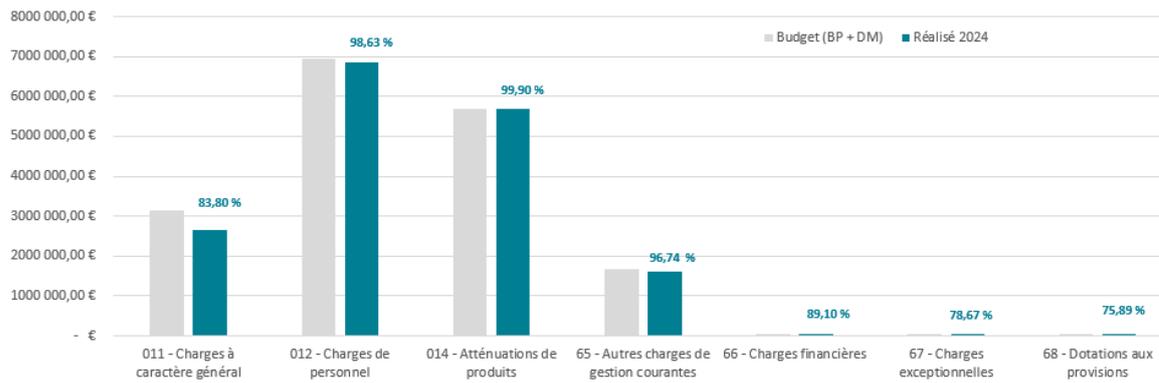
LE BUDGET GÉNÉRAL

1 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de la collectivité.

• LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

BUDGET GÉNÉRAL 2024 - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT					
	Budget	DM	Budget (BP + DM)	Réalisé 2024	%
011 - Charges à caractère général	3 037 718,00 €	119 000,00 €	3 156 718,00 €	2 645 235,84 €	83,80%
012 - Charges de personnel	6 923 520,00 €	23 590,00 €	6 947 110,00 €	6 852 012,41 €	98,63%
014 - Atténuations de produits	5 748 850,00 €	- 48 920,00 €	5 699 930,00 €	5 694 318,03 €	99,90%
65 - Autres charges de gestion courantes	1 587 845,00 €	68 900,00 €	1 656 745,00 €	1 602 719,60 €	96,74%
66 - Charges financières	29 600,00 €	- €	29 600,00 €	26 373,93 €	89,10%
67 - Charges exceptionnelles	24 240,00 €	2 590,00 €	26 830,00 €	21 106,15 €	78,67%
68 - Dotations aux provisions	42 130,00 €	- €	42 130,00 €	31 972,51 €	75,89%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	17 393 903,00 €	165 160,00 €	17 559 063,00 €	16 873 738,47 €	96,10%
023 - Virement à la section d'investissement	3 227 301,90 €	- 128 450,00 €	3 098 851,90 €	- €	
042 - Opération d'ordre entre sections	978 000,00 €	102 000,00 €	1 080 000,00 €	1 102 344,15 €	
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	21 599 204,90 €	138 710,00 €	21 737 914,90 €	17 976 082,62 €	



Les Dépenses Réelles de Fonctionnement budgétisées à hauteur de 17 559 063,00 €, ont été réalisées pour 16 873 738,47 €. Soit une réalisation de 96,10 %.

- **Chapitre 011** : Les crédits inscrits au chapitre 'Charges à caractère général' ont été utilisés à 83,80 %. Ils s'établissent à 2 645 235,84 € en 2024.
Des crédits inscrits pour des prestations de services, des acquisitions de petit équipement, l'entretien des bâtiments et des terrains, des formations, les réparations des véhicules n'ont pas été réalisés. Les inscriptions pour les fluides ont été sûrement évaluées.
Les études pour le transfert de la compétence assainissement et pour la tarification sociale de la restauration scolaire ont été partiellement réalisées.
Les formations prévues n'ont pas pu être réalisées ou pas demandées par les agents.
- **Chapitre 012** : Les dépenses de personnel s'établissent à 6 852 012,41 € en 2024. Par rapport à 2023, elles sont en hausse de 6,03 %.
Cette hausse s'explique par la revalorisation du point d'indice, 2 remplacements pour congés maternité, une réussite au concours B, et une forte augmentation de l'assurance du personnel.
- **Chapitre 014** : Ce chapitre enregistre les reversements de fiscalité pour 5 694 318,03 €.
 - Attributions de compensation : 4 117 089,00 €
 - FNGIR : 1 296 761,00 €
 - FPIC : 116 999,00 €
 - Taxe de séjour : 103 206,31 €
 - Dégrèvement CFE, TF, THRS : 6 189,72 €
 - Fraction TVA pour la TH (Notification définitive 2023) : 44 634,00 €
 - Fraction TVA pour la CVAE (Notification définitive 2023) : 9 439,00 €
- **Chapitre 65** : Ce chapitre enregistre principalement les indemnités élus, les versements de subventions aux associations, les redevances de logiciels, les admissions en non-valeur et créances irrécouvrables, les reversements du Contrat Enfance Jeunesse aux Centres Sociaux.
 - Redevances et hébergements des logiciels : 100 446,11 €
 - Indemnités élus : 144 523,96 €
 - Subventions aux associations : 1 211 500,00 €
 - Les subventions exceptionnelles aux budgets annexes : 37 000,00 €
 - Créances éteintes et admises en non-valeur : 15 433,07 €
 - Coût lauréat pour des admissions aux concours : 1 225,80 €
 - Remise de prix pour le Festival jeunesse et A bout de court : 489,80 €
 - Subvention d'équilibrage dans le cadre de la convention avec le centre de loisirs sans hébergement de Neuvy Sur Loire pour 2023 et 2024 (33 323,47 €), et reversement

aux Centre Sociaux de la participation de la MSA dans le cadre de la convention GMR 'Grandir en Milieu Rural' (35 333,00 €)

- Divers (Rattachement des charges liées à l'éclairage public qui doit être refacturé par la Ville de Cosne, prise en charge de l'adhésion SIMI à refacturer à l'ADEB, Financement des entrées de la piscine de la Charité Sur Loire pour les écoles de Bulcy et Vielmanay, remboursement des chèques cadeaux 'AchetezEnCoeurdeloire' aux commerçants...) : 23 444,39 €.

Détail des subventions versées en 2024	Montant
Association Nohain Atelier Théâtre	10 000,00 €
FIAAC	2 500,00 €
Tour Nivernais Morvan	4 300,00 €
Forum des métiers	1 200,00 €
Collège - Foyer Socio-Éducatif et association sportive	1 200,00 €
Trait d'Union - Salon du livre	2 250,00 €
Trait d'Union - Festival avant premières de Cosne	2 000,00 €
FRAAMA - Musée de Saint Loup	35 100,00 €
Centre Social Pouilly	82 500,00 €
Centre Social Donzy	105 200,00 €
Centre Social Cosne	209 000,00 €
Artiste en Nièvre	300,00 €
Moulin de Maupertuis	34 200,00 €
Association 'La Folle Journée'	3 000,00 €
Faites de la N7	1 000,00 €
Mots pour maux d'enfants (2023 + 2024)	4 000,00 €
GADJÉ - Gens du voyage	4 750,00 €
EPIC - Office de Tourisme	290 000,00 €
ADEB (Ht)	419 000,00 €

- Chapitre 66 : Ce chapitre enregistre les intérêts d'emprunt.
- Chapitre 67 : Ce chapitre enregistre des annulations de titres des exercices antérieurs et des remboursements de trop perçu de subvention pour 21 106,15 €.
 - La restauration scolaire (260,41 €),
 - La piscine (3 647,91 €),
 - Réduction d'un titre dans le cadre de la refacturation de la cotisation assurance du Foyer logement (2 814,08 €)
 - Remboursement trop perçu subvention CAF pour la petite enfance (4 215,20 €),
 - Remboursement d'un avoir EDF reçu à tort (421,78 €)
 - Remboursement trop perçu subvention Département pour l'habitat (7 158,02 €),
 - Remboursement trop perçu subvention FNADT pour l'étude stratégie de développement économique (2 588,75 €).

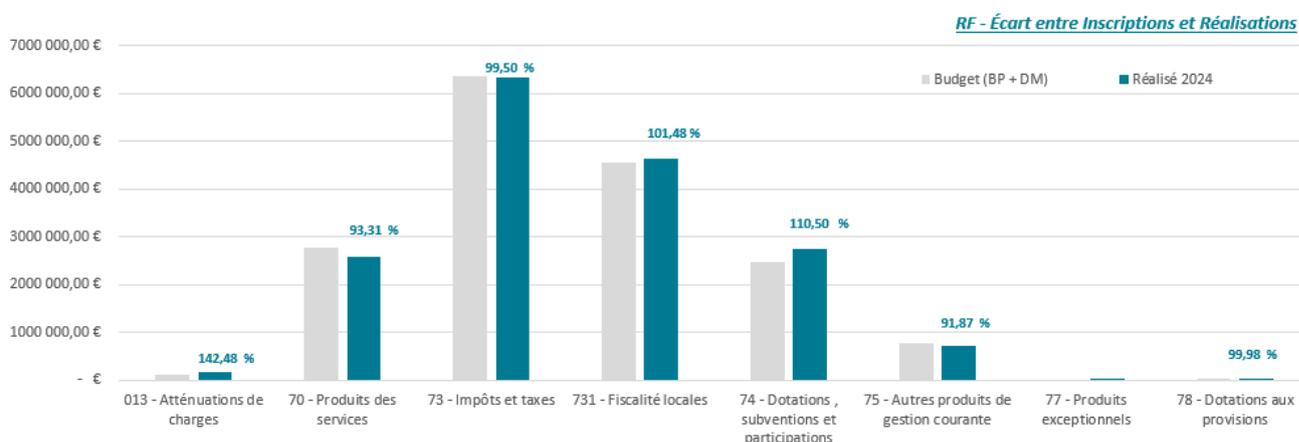
- Chapitre 68 : Il s'agit des provisions pour risques et charges à constituer pour les restes à recouvrer.

BUDGET GÉNÉRAL			
Créances restant à recouvrer	Montant	Taux dépréciation	Provision à constater
Année 2021	12 635,65 €	15%	1 895,35 €
Année 2020	10 536,23 €	25%	2 634,06 €
Année 2019	44 745,36 €	33%	14 765,97 €
Année 2018	1 959,10 €	50%	979,55 €
Antérieurs à 2018	17 723,61 €	66%	11 697,58 €
			31 972,51 €

Les Dépenses d'Ordre de Fonctionnement enregistrent les écritures d'amortissement de 2024 (1 077 802,28 €), la cession de 4 bennes à ordures ménagères (16 200,00 €), la cession d'un broyeur (5 400 €), la cession d'un véhicule Master de l'UPC (2 941,87 €).

• **LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

BUDGET GÉNÉRAL 2024 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
	Budget	DM	Budget (BP + DM)	Réalisé 2024	%
013 - Atténuations de charges	116 200,00 €	- €	116 200,00 €	165 560,30 €	142,48%
70 - Produits des services	2 762 338,00 €	- €	2 762 338,00 €	2 577 487,99 €	93,31%
73 - Impôts et taxes	6 321 342,00 €	37 310,00 €	6 358 652,00 €	6 326 953,00 €	99,50%
731 - Fiscalité locales	4 527 630,00 €	35 000,00 €	4 562 630,00 €	4 629 942,77 €	101,48%
74 - Dotations , subventions et participations	2 458 500,00 €	14 200,00 €	2 472 700,00 €	2 732 447,17 €	110,50%
75 - Autres produits de gestion courante	751 830,00 €	23 530,00 €	775 360,00 €	712 356,82 €	91,87%
77 - Produits exceptionnels	- €	- €	- €	23 100,00 €	#DIV/0!
78 - Dotations aux provisions	- €	28 670,00 €	28 670,00 €	28 665,45 €	99,98%
Total des recettes réelles de fonctionnement	16 937 840,00 €	138 710,00 €	17 076 550,00 €	17 196 513,50 €	100,70%
002 - Excédent de fonctionnement reporté	4 524 364,90 €	- €	4 524 364,90 €	4 524 364,90 €	
042 - Opérations d'ordre entre sections	137 000,00 €	- €	137 000,00 €	126 451,18 €	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	21 599 204,90 €	138 710,00 €	21 737 914,90 €	21 847 329,58 €	



Les Recettes Réelles de Fonctionnement budgétisées à hauteur de 17 076 550,00 €, ont été réalisées pour 17 196 513,50 €. Soit une réalisation de 100,70 %.

Elles correspondent aux sommes encaissées au titre des services rendus à la population (Restauration scolaire, Piscine, Ecole de musique, ...), de la fiscalité ainsi que des subventions perçues.

- **Chapitre 013** : Ce chapitre comptabilise les remboursements des rémunérations et des charges de personnel (arrêts maladie, accidents de travail) ainsi que les aides reçues pour les contrats aidés.
- **Chapitre 70** : Les produits des services s'établissent à 2 577 487,99 € en 2024 contre 1 712 289,29 € en 2023.

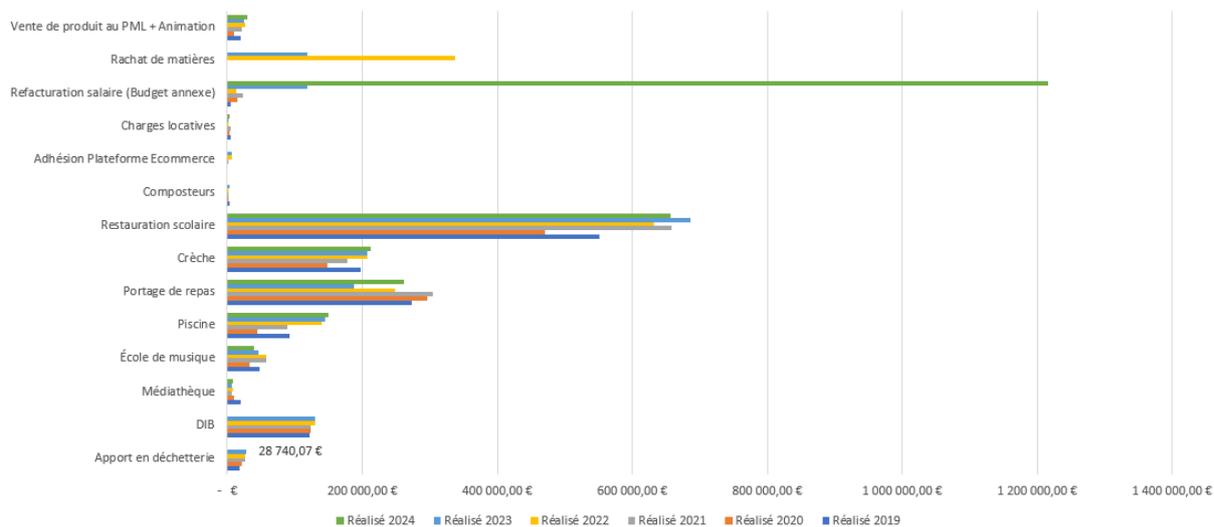
Cette augmentation des recettes s'explique par :

- La refacturation des charges de personnels du budget général aux budgets annexes : Service Public d'Assainissement Non Collectif, Assainissement Collectif, Gestions des Milieux Aquatique et Prévention des Inondations, Prévention Collecte et Traitement des déchets (1 216 980,07 €)
- Le transfert des recettes de rachat de matières, apport en déchetterie sur le budget Prévention Collecte et traitement des déchets, la résiliation des conventions DIB et l'adhésion à la plateforme Ecommerce, l'arrêt des ventes de composteurs (- 287 196,29 €)

Pour l'année 2024, on constate une hausse des recettes pour la piscine (Activités sportives), le portage de repas (Livraison sur le territoire de Donzy et Pouilly depuis septembre), et des heures facturées à la crèche.

En revanche, on enregistre une baisse des recettes à l'école de musique et la restauration scolaire.

Produits des services	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024
Apport en déchetterie	17 755,07 €	21 663,95 €	25 780,69 €	25 600,47 €	28 740,07 €	- €
DIB	121 585,52 €	123 685,02 €	123 123,87 €	129 564,92 €	129 564,92 €	- €
Médiathèque	18 983,60 €	10 518,00 €	6 121,40 €	7 782,80 €	7 172,60 €	7 771,50 €
École de musique	47 754,87 €	33 565,29 €	57 721,66 €	57 543,85 €	46 370,60 €	39 710,78 €
Piscine	92 793,04 €	45 254,45 €	88 086,85 €	140 643,50 €	144 752,36 €	149 533,27 €
Portage de repas	273 084,55 €	295 717,59 €	304 665,03 €	248 799,67 €	188 132,70 €	262 406,31 €
Crèche	197 937,85 €	148 597,78 €	177 847,22 €	207 808,92 €	207 084,43 €	211 996,46 €
Restauration scolaire	552 089,07 €	470 004,59 €	658 284,38 €	631 576,65 €	685 924,52 €	656 753,31 €
Composteurs	3 000,00 €	1 340,00 €	2 320,00 €	1 840,00 €	2 560,00 €	- €
Adhésion Plateforme Ecommerce	- €	- €	930,00 €	6 981,61 €	7 260,00 €	- €
Charges locatives	4 270,41 €	4 100,00 €	4 220,00 €	1 896,10 €	1 800,00 €	2 856,10 €
Refacturation salaire (Budget annexe)	5 594,08 €	14 045,33 €	22 648,31 €	13 872,46 €	119 012,31 €	1 216 980,07 €
Rachat de matières	- €	- €	- €	336 581,39 €	119 071,30 €	- €
Vente de produit au PML + Animation	20 293,21 €	9 264,91 €	21 207,74 €	25 803,81 €	24 843,48 €	29 480,19 €
	1 355 141,27 €	1 177 756,91 €	1 492 957,15 €	1 836 296,15 €	1 712 289,29 €	2 577 487,99 €



- Chapitre 73 : Il s'élève à 6 326 953,00 € et enregistre :
 - Les attributions de compensations versées par les communes : 88 356,00 €
 - La fraction compensatoire de TVA pour la TFPB et TH : 5 121 237,00 €
 - La fraction compensatoire de TVA pour la CVAE : 1 117 360,00 €

Zoom sur les notifications de Fraction de TVA compensatoire :

Le montant du produit fiscal de la Taxe d'Habitation (TH) est limité au montant relevant des résidences secondaires. Pour les résidences principales, la collectivité perçoit une fraction de TVA en compensation.

Par ailleurs, l'article 55 de la loi de finances pour 2023 a supprimé la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). En contrepartie, les collectivités locales se voient affecter une fraction de TVA permettant de compenser la suppression de la recette de CVAE de manière pérenne et dynamique.

Afin d'assurer ces deux compensations de TVA au plus près des prévisions de recettes fiscales, le montant des compensations attribuées aux EPCI fait l'objet de plusieurs ajustements en cours d'année :

- 1 - La compensation est basée initialement sur la prévision de TVA inscrite dans le projet de loi de finances (PLF) pour l'année N-1 ;
- 2 - Elle fait ensuite l'objet d'une actualisation correspondant à l'évaluation révisée des recettes nettes de TVA pour N inscrites dans l'annexe au PLF de l'année N disponible au mois d'octobre de l'année N ;
- 3 - Un dernier ajustement est opéré pour tenir compte du montant définitif de TVA en exécution, au cours des premiers mois de l'année N+1.

FRACTION TVA - COMPENSATION TH	2022	2023	2024
Montant initial de compensation (État 1259)	4 682 217 €	5 235 936 €	5 354 038 €
Montant actualisée de compensation (Octobre N)	4 986 606 €	5 122 740 €	5 121 237 €
Montant définitif de compensation (Mars N+1)	4 940 754 €	5 078 106 €	5 134 989 €
Compensation perçue en N	4 986 606 €	5 122 740 €	5 121 237 €
Compensation à restituer	45 852 €	44 634 €	13 752 €

Dédit de la compensation 2023 Montant prélevé en mars 2024 A percevoir en 2025

FRACTION TVA - COMPENSATION CVAE	2022	2023	2024
Montant initial de compensation (État 1259)	- €	1 110 246 €	1 165 877 €
Montant actualisée de compensation (Octobre N)	- €	1 110 246 €	1 112 861 €
Montant définitif de compensation (Mars N+1)	- €	1 100 807 €	1 115 993 €
Compensation perçue en N	- €	1 110 246 €	1 117 360 €
Compensation à restituer	- €	9 439 €	1 367 €

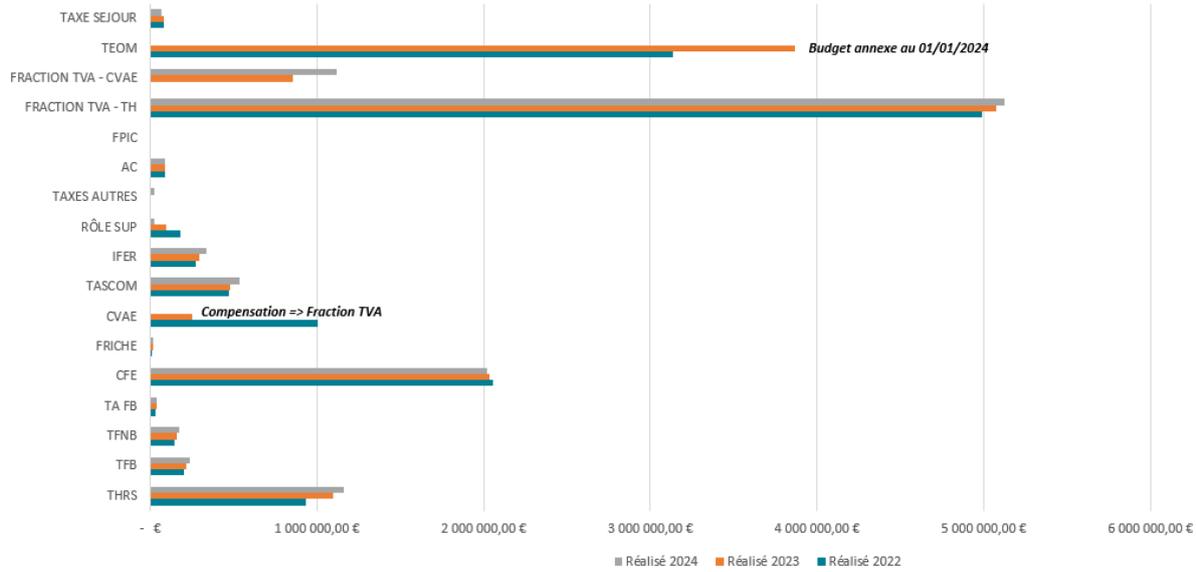
Montant prélevé en mars 2024 A percevoir en 2025

- **Chapitre 731** : Ce chapitre enregistre la fiscalité des ménages et des entreprises, la taxe de séjour, la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), l'Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseau (IFER), la Taxe sur les Surface Commerciale. En 2024, les recettes s'élèvent à 4 629 942,77 €.

Bases et produits fiscaux de 2019 à 2024 - Chapitre 73 + 731

	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024
TH/THRS	5 044 733,00 €	5 062 261,00 €	929 345,00 €	934 775,00 €	1 096 642,00 €	1 158 618,00 €
TFB	197 149,00 €	199 882,00 €	193 242,00 €	199 830,00 €	212 636,00 €	235 021,00 €
TFNB	138 182,00 €	140 365,00 €	140 466,00 €	145 350,00 €	156 739,00 €	172 005,00 €
TA FB	34 736,00 €	35 114,00 €	32 529,00 €	33 482,00 €	35 654,00 €	37 887,00 €
CFE	2 161 837,00 €	2 309 765,00 €	2 011 142,00 €	2 052 597,00 €	2 036 358,00 €	2 020 432,00 €
FRICHE	- €	- €	- €	4 724,00 €	19 345,00 €	19 278,00 €
CVAE	1 120 646,00 €	1 050 141,00 €	1 055 319,00 €	1 006 120,00 €	251 529,00 €	- €
TASCOM	487 682,00 €	497 333,00 €	484 764,00 €	473 990,00 €	480 849,00 €	537 411,00 €
IFER	155 885,00 €	164 386,00 €	180 087,00 €	275 454,00 €	295 302,00 €	337 214,00 €
RÔLE SUP	72 046,00 €	42 900,00 €	35 294,00 €	182 509,00 €	98 143,00 €	22 576,00 €
TAXES AUTRES	- €	- €	- €	- €	- €	21 989,00 €
AC	306 387,00 €	88 356,00 €	88 356,00 €	88 356,00 €	88 356,00 €	88 356,00 €
FPIC	- €	8 445,00 €	- €	- €	- €	- €
FRACTION TVA - TH	- €	- €	4 550 449,00 €	4 986 606,00 €	5 076 888,00 €	5 121 237,00 €
FRACTION TVA - CVAE	- €	- €	- €	- €	858 717,00 €	1 117 360,00 €
TEOM	2 983 611,00 €	3 025 057,00 €	3 026 924,00 €	3 132 343,00 €	3 864 874,00 €	- €
TAXE SEJOUR	57 621,32 €	19 400,47 €	52 258,98 €	80 459,37 €	80 695,31 €	67 511,77 €
	12 760 515,32 €	12 643 405,47 €	12 780 175,98 €	13 596 595,37 €	14 652 727,31 €	10 956 895,77 €

La baisse des produits fiscaux s'explique par la création d'un budget annexe 'Prévention Collecte et Traitement des déchets' qui perçoit la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères à partir du 1^{er} janvier 2024.



- Chapitre 74 : Les dotations et participations s'établissent à 2 732 447,17 € en 2024.
 - Dotation Globale de Fonctionnement : 1 207 084,00 €
 - FCTVA sur l'entretien des bâtiments et l'hébergement des logiciels : 15 606,99 €
 - Compensations TF, TFNB, CFE : 411 961,00 €
 - Soutien du Département et de Région pour les aides aux postes du Chantier d'Insertion : 109 676,45 €
 - Subvention de la CAF, de la MSA pour le Service Petite Enfance et le Relais Parents Assistantes Maternelles : 705 054,71 €
 - Subvention de la Région pour la mise en place d'une plateforme Ecommerce, pour l'étude de création d'un abattoir, la revitalisation des centre bourgs, et une aide au poste animation manager entre ville : 130 298,60 €
 - Subvention de la caisse des dépôts et consignation pour l'élaboration de la stratégie de développement économique et touristique : 17 474,00 €
 - Subvention pour la médiathèque dans le cadre de la convention Bonus Territoire avec la CAF, soutien de GIE IMPA pour lutter contre l'isolement social, Subvention du Département pour les aides aux postes, Aide de la Région pour l'extension des horaires : 86 095,26 €
 - Aide de France Agri Mer pour la consommation de lait et fruit dans la préparation des repas scolaire : 17 196,16 €
 - Subvention du Département pour le SCOT 'Schéma de Cohérence Territoriale' : 32 000,00 €

- Chapitre 75 : Réalisés pour 712 356,82 €, ce chapitre enregistre :
 - Les revenus liés aux diverses locations et les refacturations de charges et taxes : 404 973,69 €
 - Les pénalités sur marchés : 20,00 €

- Les remboursements des sinistres : 26 182,53 €
 - Les encaissements après admission en non-valeur : 310,49 €
 - Le remboursement des avoirs pour le gaz, l'électricité, le remboursement de TVA, le remboursement de taxe foncière et dégrèvement pour perte de récoltes... : 43 192,32€
 - Les ventes de glaces à la piscine de Donzy : 2 415,00 €
 - Le soutien de Ammaréal pour l'acquisition de livres : 15,35 €
 - Les droits du convention GMR 'Grandir en Milieu Rural' de la MSA a reversé aux centres sociaux : 19 000,00 €
 - Le remboursement de RÉSO pour des heures facturées non réalisées : 17 676,77 €
 - La rétrocession des pourcentages de ventes des chèques cadeau Achetez En Cœur De Loire : 13 267,14 €
 - La refacturation du salon SIMI à l'ADEB : 5 000,00 €
 - Le versement d'une pension invalidité par la CNRACL : 9 696,18 €
 - La cession d'un terrain à Cosne : 2 122,00 €
 - La refacturation aux budgets annexes des dépenses prise en charge par le budget général : 138 450,47 €
 - La refacturation à la ville de Cosne du traitement des corbeilles à papier pour les années 2021 à 2023 : 23 684,95 €
 - La refacturation à la SAUR des déchets de dégrillage de 2021 à 2023 : 6 349,93 €
- Chapitre 77 : Ce chapitre a enregistré produits des cessions pour 23 100,00 €.
 - 4 Benches à ordures ménagères : 16 200,00 €
 - 1 Broyeur : 5 400,00 €
 - 1 véhicule Master : 1 500,00 € - Chapitre 78 : Ce chapitre enregistre la reprise d'une provision pour risque constituée pour des loyers impayés avant 2017 à hauteur de 28 665,45 €. Ces loyers ont été comptabilisés en créance éteintes en 2024.

Les Recettes d'Ordre de Fonctionnement ont été réalisées pour 126 451,18 € concernant les écritures d'amortissement des subventions et, 4 524 364,90 € pour la reprise de l'excédent de fonctionnement de 2023.

2 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'Investissement sont des dépenses relatives au patrimoine de la collectivité. Il s'agit des acquisitions de mobilier, de matériel informatique, des véhicules, des études et les travaux sur des structures existantes ou en cours de création.

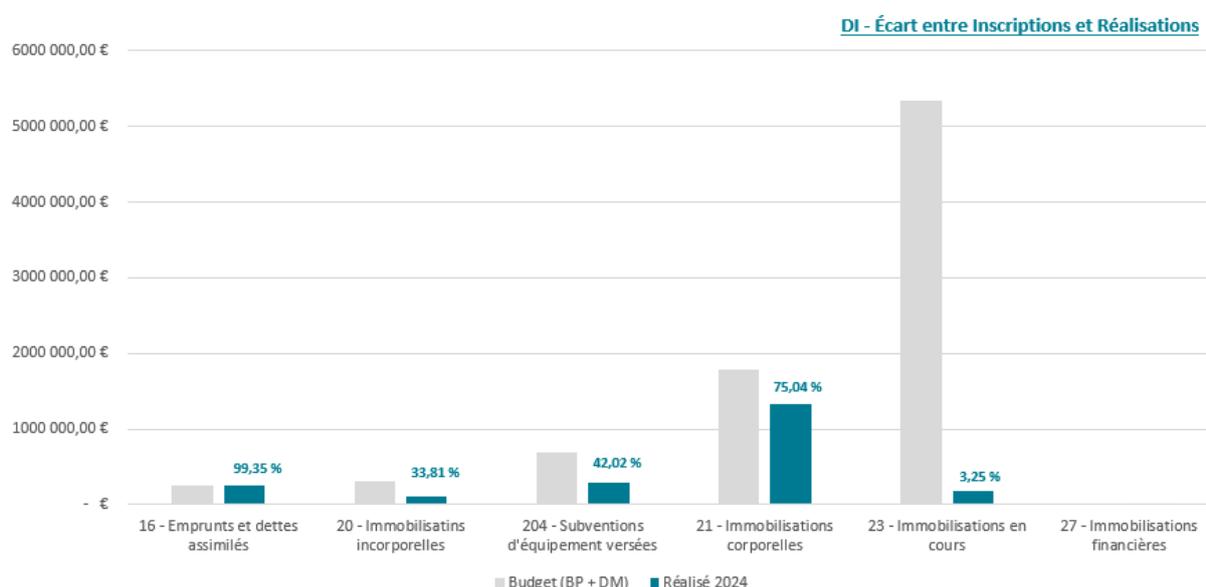
Les recettes d'Investissement enregistrent principalement les subventions perçues (acquisitions, réalisation de travaux, ...) et le FCTVA.

L'exécution des crédits, présentée ci-après, comprend l'ensemble des mandats de paiement et des titres de recettes émis au cours de l'exercice concerné : Les restes à réaliser en dépenses et en recettes ne sont pas intégrés.

• LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

BUDGET GÉNÉRAL 2024 - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT						
	Budget	DM	Report de crédit de 2023	Budget (BP + DM)	Réalisé 2024	%
16 - Emprunts et dettes assimilés	256 590,00 €	- €	- €	256 590,00 €	254 914,95 €	99,35%
20 - Immobilisations incorporelles	230 000,00 €	19 460,00 €	90 009,95 €	300 549,95 €	101 630,67 €	33,81%
204 - Subventions d'équipement versées	407 791,00 €	- €	280 612,71 €	688 403,71 €	289 249,53 €	42,02%
21 - Immobilisations corporelles	622 495,00 €	7 540,00 €	1 165 073,84 €	1 780 028,84 €	1 335 770,93 €	75,04%
23 - Immobilisations en cours	4 486 953,90 €	1 250,00 €	858 559,66 €	5 344 263,56 €	173 473,60 €	3,25%
27 - Immobilisations financières	1 000,00 €	18 000,00 €	- €	19 000,00 €	2 350,00 €	12,37%
Total des dépenses réelles d'investissement	6 004 829,90 €	10 250,00 €	2 394 256,16 €	8 388 836,06 €	2 157 389,68 €	25,72%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	137 000,00 €	- €	- €	137 000,00 €	126 451,18 €	
041 - Opérations patrimoniales	22 500,00 €	30 430,00 €	- €	52 930,00 €	50 900,38 €	
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	6 164 329,90 €	20 180,00 €	2 394 256,16 €	8 578 766,06 €	2 334 741,24 €	

10



Le faible taux de réalisation des dépenses d'investissement s'explique par :

- Les reports des dépenses d'équipements de 2024 sur 2025 à hauteur de 199 292,67 €.
- Les reports des crédits ouverts en ACP à hauteur de 5 444 123,30 €.

Les Dépenses Réelles d'Investissement s'élèvent à 2 157 389,68 €. Elles comprennent les remboursements d'emprunts, les travaux et les acquisitions des divers équipements. Certaines dépenses sont gérées en Autorisations de Programme et Crédits de Paiements (ACP).

Les Autorisations de Programme (AP) correspondent à des dépenses à caractère pluriannuel se rapportant à une immobilisation ou à un ensemble d'immobilisations déterminées. Cette procédure formalise et visualise une dépense dont le paiement s'étendra sur plusieurs exercices.

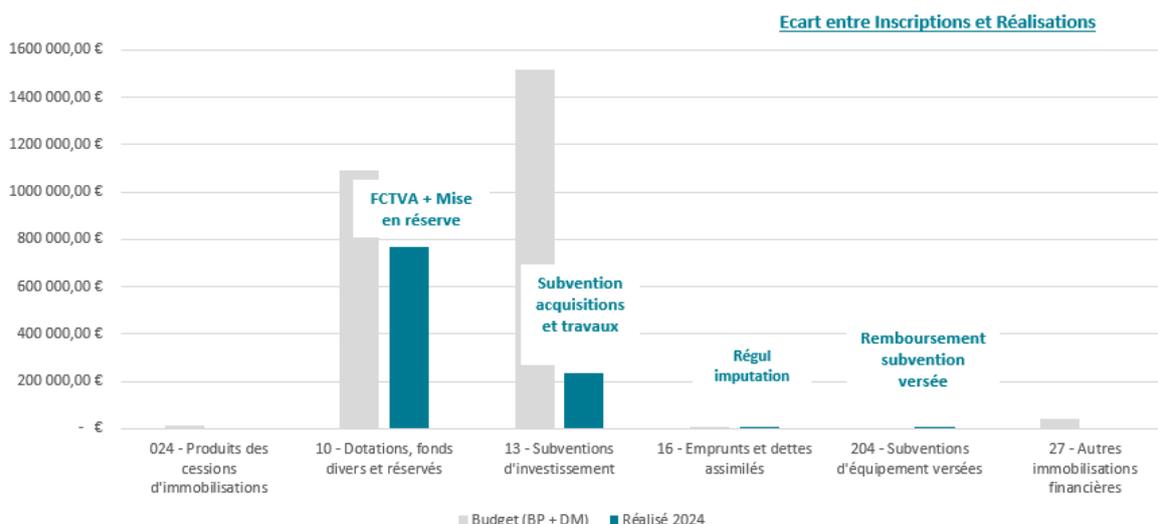
Détail des dépenses d'Investissement	Montant
Remboursement capital (Emprunt)	254 914,95 €
Attribution de compensation	189 371,00 €
Rachat actions SAEM	2 350,00 €
Secrétariat général : Matériel sonorisation pour les CC	5 802,79 €
Service Bâtiment : Travaux de réhabilitation du garage	37 246,32 €
Service Bâtiment : Extincteurs, BAES, Incendie pour tous les bâtiments	11 096,40 €
Service Bâtiment : Nettoyeur haute pression, escabeaux, établi, ...)	4 930,57 €
Service informatique : Renouvellement des équipements pour tous les services	28 221,60 €
Service informatique : Interconnexion des sites et sécurisation des données	73 994,10 €
RH Prévention : Renouvellement des équipements	5 188,95 €
Gendarmerie Pouilly : Travaux de réhabilitation	25 021,16 €
Unité de Production Culinaire : Chariot de lavage, compresseur, évaporateur, remplacement bac à graisse,	22 500,77 €
École de musique : Travaux de peinture et barre anti panique	2 700,31 €
École de musique : Instruments	2 439,90 €
Médiathèque Neuvy : Réfection toiture, remplacement vitrage	21 202,08 €
Médiathèque Cosne : Installation ligne de vie, éclairage LED, moteurs VMC, remise en état de la climatisation local serveur, films solaires, audit énergétique	42 431,55 €
Piscine Cosne et Donzy : Aspirateurs robot, films solaires, caisse enregistreuse, appareil syclope, rampe aquabike, remplacement porte	29 919,26 €
Santé : Aide à l'installation des médecins (convention de 2023)	3 126,70 €
Centre Social Donzy : Réfection de l'escalier extérieur	38 637,85 €
Service Petite Enfance : Construction de la crèche	148 313,40 €
Service Petite Enfance : Chauffe biberon et appareil de téléphonie	6 521,35 € €
Foyer Logement : Remise en état des sanitaire	2 180,64 €
Chantier d'insertion : Débrousailleuse à batterie, effleureuse défonceuse, perceuse, souffleur	5 664.60 €
Économie d'énergie - Habitat : Fonds Départemental mutualisé de la Nièvre, Subvention aux particuliers pour la rénovation énergétique	3 631,00 €
Déchetterie : Travaux de voirie et vidéo surveillance	33 716,93 €
Déchetterie : Réhabilitation déchetterie de Cosne	22 797,00 €
Collecte et Traitement des ordures ménagères : Acquisition de 3 BOM	605 214,00 €
Collecte et Traitement des ordures ménagères : Bacs 770 L.	60 171,36 €
Collecte et Traitement des ordures ménagères : Composteurs et Bioseaux	160 713,00 €
Service Éducation à l'Environnement : Réfection façade, aménagement de la cour et remise aux normes électrique	15 358,37 €
Aménagement : Entretien des bassins de rétention d'eau	6 100,00 €
Développement Économique : Aide immobilière aux Entreprises	51 847,53 €
Développement économique : Travaux ZA Arnay (DGD)	6 534,11 €
Développement économique : Travaux bâtiment relais Donzy (DGD)	5 139,35 €
Développement Économique : Élaboration SCOT -	81 825,82 €
Développement Économique : ZA Tracy	5 975,00 €
Développement économique : Projet abattoir	270,00 €
Développement économique : Travaux Hôtel des Entreprises (Films solaires, porte d'entrée, ballon tampon eau chaude)	15 434,85 €
Développement économique : Travaux Centre d'Affaire Campus (Films solaires)	2 053,82 €
Tourisme : Projet évolution de la tour De Pouilly Fumé	60 272,27 €
Tourisme : Panneau signalétique, vélo électrique, vidéo projecteur,	56 559,04 €

Les Dépenses d'Ordre d'Investissement s'élèvent à 126 451,18 € pour les amortissements des subventions reçues, et 50 900,38 € pour les opérations patrimoniales (Intégration des frais d'insertion et des frais d'études pour être transférés dans le compte d'immobilisations en cours '023'..

• LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

BUDGET GÉNÉRAL 2024 - RECETTES D'INVESTISSEMENT						
	Budget	DM	Report de crédit de 2023	Budget (BP + DM)	Réalisé 2024	%
024 - Produits des cessions d'immobilisations	- €	13 200,00 €	- €	13 200,00 €	- €	0,00%
10 - Dotations, fonds divers et réservés	1 091 455,78 €	- €	- €	1 091 455,78 €	771 153,31 €	70,65%
13 - Subventions d'investissement	1 324 263,00 €	3 000,00 €	192 750,21 €	1 520 013,21 €	234 448,93 €	15,42%
16 - Emprunts et dettes assimilés	782,00 €	- €	- €	782,00 €	782,00 €	100,00%
204 - Subventions d'équipement versées	- €	- €	- €	- €	1 104,26 €	#DIV/0!
27 - Autres immobilisations financières	41 483,00 €	- €	- €	41 483,00 €	- €	0,00%
Total des recettes réelles d'investissement	2 457 983,78 €	16 200,00 €	192 750,21 €	2 666 933,99 €	1 007 488,50 €	37,78%
001 - Excédent d'investissement reporté	1 680 050,17 €	- €	- €	1 680 050,17 €	1 680 050,17 €	
021 - Virement de la section	3 227 301,90 €	- 128 450,00 €	- €	3 098 851,90 €	- €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	978 000,00 €	102 000,00 €	- €	1 080 000,00 €	1 102 344,15 €	
041 - Opérations patrimoniales	22 500,00 €	30 430,00 €	- €	52 930,00 €	50 900,38 €	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	8 365 835,85 €	20 180,00 €	192 750,21 €	8 578 766,06 €	3 840 783,20 €	

12



Les Recettes Réelles d'Investissement s'élèvent à 1 007 488,50 €.

Elles comprennent :

- Le Fond de Compensation de la TVA : 249 697,53 €
- Mise en réserve pour couvrir le besoin d'investissement : 521 455,78 €
- Les attributions de compensation d'investissement : 24 177,00 €
- Régularisation d'imputation comptable : 782,00 €
- Subvention reçue de la région pour la dotation générale de décentralisation des bibliothèques : 2 060,00 €
- Subvention reçue de la Région pour l'étude de restructuration et de qualification de la petite enfance : 22 220,00 €
- Subvention reçue de la CAF pour l'acquisition d'un parcours de motricité pour les enfants de la crèche : 1 880,40 €
- Le remboursement d'une subvention FISAC : 1 104,26 €

- Subvention reçue de la Région pour la construction d'un bâtiment relais à Donzy : 104 968,13 €
- Subvention reçue de l'État pour la construction d'un bâtiment relais à Donzy : 79 143,40 €

Les Recettes d'Ordre d'Investissement s'élèvent à 1 077 802,28 € pour les dotations aux amortissements, 24 541,87 € pour les cessions (BOM, Master et broyeur), 1 680 050,17 € pour l'excédent d'investissement de 2023 et 50 900,38 € pour les écritures patrimoniales.

3 - L'AUTOFINANCEMENT DE 2023 A 2024

Analyse	2023	2024
Recettes de gestion courante	19 995 863,00 €	17 173 413,50 €
Dépenses de gestion courante	18 967 403,00 €	16 826 258,39 €
Epargne de gestion	1 028 460,00 €	347 155,11 €
Résultats financiers (Rec. - Dép)	- 28 240,00 €	- 26 373,93 €
Résultats exceptionnels (Rec. -Dép) Hors cession d'immo	105 739,00 €	- 21 106,15 €
Epargne brute	1 105 959,00 €	299 675,03 €
Remboursement courant du capital de la dette	254 245,00 €	254 915,00 €
Remboursement avance BA	62 000,00 €	- €
Epargne Disponible (Autofinancement net)	913 714,00 €	44 760,03 €

LE BUDGET PRÉVENTION, COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

1 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES					
	Budget	DM	Budget (BP + DM)	CA 2024	%
011 - Charges à caractère général	2 702 744,00 €	233 000,00 €	2 935 744,00 €	2 693 600,53 €	91,75%
012 - Charges de personnel	1 305 870,00 €	- €	1 305 870,00 €	1 064 031,88 €	81,48%
014 - Atténuations de produits	- €	- €	- €	- €	#DIV/0!
65 - Autres charges de gestion courantes	600,00 €	- €	600,00 €	- €	0,00%
67 - Charges exceptionnelles	3 000,00 €	- €	3 000,00 €	- €	0,00%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	4 012 214,00 €	233 000,00 €	4 245 214,00 €	3 757 632,41 €	88,51%
023 - Virement à la section d'investissement	183 786,00 €	- €	183 786,00 €	- €	
042 - Opération d'ordre entre sections	80 000,00 €	- €	80 000,00 €	4 266,00 €	
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 276 000,00 €	233 000,00 €	4 509 000,00 €	3 761 898,41 €	
RECETTES					
	Budget	DM	Budget (BP + DM)	CA 2024	%
70 - Produits des services	195 000,00 €	- €	195 000,00 €	233 797,22 €	119,90%
731 - Fiscalité locale	3 928 000,00 €	130 000,00 €	4 058 000,00 €	4 079 615,00 €	100,53%
74 - Dotations , subventions et participations	150 000,00 €	90 000,00 €	240 000,00 €	332 517,88 €	138,55%
75 - Autres produits de gestion courante	3 000,00 €	13 000,00 €	16 000,00 €	27 896,98 €	174,36%
Total des recettes réelles de fonctionnement	4 276 000,00 €	233 000,00 €	4 509 000,00 €	4 673 827,08 €	103,66%
002 - Excédent de fonctionnement reporté	- €	- €	- €	- €	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 276 000,00 €	233 000,00 €	4 509 000,00 €	4 673 827,08 €	

• LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les Dépenses Réelles de Fonctionnement budgétisées à hauteur de 4 245 214,00 €, ont été réalisées pour 3 757 632,41 €. Soit une réalisation de 88,51 %.

- Chapitre 011 : Les crédits inscrits au chapitre 'Charges à caractère général' ont été utilisés à 91,75 %. Ils s'établissent à 2 693 600,53 € en 2024.
Le compte 611, qui enregistre les prestations de services pour le traitement et le transport des déchets a été consommé pour 2 299 714,66 €, soit 97% de réalisation par rapport aux inscriptions. Des crédits inscrits pour des contrats de maintenance, fournitures de petit équipement, la réparation des BOM et l'impression de documents n'ont pas été réalisés.
- Chapitre 012 : Les dépenses de personnel s'établissent à 1 064 031,88 € en 2024. Les recrutements prévus ne se sont pas concrétisés.

Les Dépenses d'Ordre de Fonctionnement enregistrent les écritures de dotations aux d'amortissement.

• LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les Recettes Réelles de Fonctionnement budgétisées à hauteur de 4 509 000,00 €, ont été réalisées pour 4 673 827,08 €. Soit une réalisation de 103,66 %.

- Chapitre 70 : Les produits des services s'établissent à 233 797,22 € et enregistrent :
 - Les apports en déchetterie par les entreprises : 27 189,47 €
 - Les rachats de matières - Cartons, Ferrailles, verres : 206 607,75 €
- Chapitre 73 : Il s'agit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et des rôles supplémentaires de fiscalité.
 - Rôles supplémentaires (Régularisation de fiscalité de N-1) : 10 704,00 €
 - La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 4 068 911,00 €

A partir du 1^{er} janvier 2024, deux taux pour cette taxe :

- Zonage - Fréquence 1 : 9,88 %
- Zonage - Fréquence 2 : 13,37 %

- Chapitre 74 : Ce chapitre enregistre les soutiens et le FCTVA pour les dépenses de fonctionnement.
 - FCTVA : 101,05 €
 - Les soutiens : 332 416,83 €
- Chapitre 75 :
 - Pénalités sur marché : 25 777,40 €
 - Les redevances de dépôts sauvage : 2 071,52 €
 - La non-restitution des gobelets en prêt : 16,00 €
 - Des encaissements après admission en non-valeur : 32,06 €

2 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES						
	Budget	DM	Report de 2023	Budget (BP + DM)	CA 2024	%
20 - Immobilisations incorporelles	3 000,00 €	456,00 €	- €	3 456,00 €	1 320,00 €	38,19%
21 - Immobilisations corporelles	924 500,00 €	116 456,00 €	- €	808 044,00 €	104 475,72 €	12,93%
23 - Immobilisations en cours	139 000,00 €	116 000,00 €	- €	255 000,00 €	3 600,00 €	1,41%
Total des dépenses réelles d'investissement	1 066 500,00 €	- €	- €	1 066 500,00 €	109 395,72 €	10,26%
041 - Opérations patrimoniales	- €	456,00 €	- €	456,00 €	456,00 €	
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	1 066 500,00 €	456,00 €	- €	1 066 956,00 €	109 851,72 €	
RECETTES						
	Budget	DM	Report de 2023	Budget (BP + DM)	CA 2024	%
10 - Mise en réve	100 000,00 €	- €	- €	100 000,00 €	14 779,96 €	14,78%
13 - Subventions d'Investissement reçues	84 000,00 €	- €	- €	84 000,00 €	- €	0,00%
16 - Emprunts et dettes assimilés	618 714,00 €	- €	- €	618 714,00 €	- €	0,00%
Total des recettes réelles d'investissement	802 714,00 €	- €	- €	802 714,00 €	14 779,96 €	1,84%
021 - Virement de la section de Fonctionnement	183 786,00 €	- €	- €	183 786,00 €	- €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 000,00 €	- €	- €	80 000,00 €	4 266,00 €	
041 - Opérations patrimoniales	- €	456,00 €	- €	456,00 €	456,00 €	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 066 500,00 €	456,00 €	- €	1 066 956,00 €	19 501,96 €	

• LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Le faible taux de réalisation des dépenses d'investissement s'explique par :

- Les reports des dépenses d'équipements de 2024 sur 2025 à hauteur de 112 691,76 €.
- Les reports des crédits ouverts en ACP à hauteur de 443 839,00 €.

Les Dépenses Réelles d'Investissement s'élèvent à 109 395,72 €. Elles comprennent les travaux et les acquisitions des divers équipements.

Certaines dépenses sont gérées en Autorisations de Programme et Crédits de Paiements (ACP).

Les Autorisations de Programme (AP) correspondent à des dépenses à caractère pluriannuel se rapportant à une immobilisation ou à un ensemble d'immobilisations déterminées. Cette procédure formalise et visualise une dépense dont le paiement s'étendra sur plusieurs exercices.

Détail des dépenses d'Investissement	Montant
Achat de 2 véhicules	18 432,00 €
Travaux de réhabilitation du quai de transfert et de la déchetterie	4 464,00 €
Acquisition de conteneurs de 750 L.	20 102,40 €
Acquisition de composteurs individuels	66 397,32 €

Les Dépenses d'Ordre d'Investissement s'élèvent à 456,00 € pour les opérations patrimoniales (Intégration des frais d'insertion et des frais d'études pour être transférés dans le compte d'immobilisations en cours '023'...

- **LES RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Les Recettes Réelles d'Investissement s'élèvent à 14 779,96 €. Il s'agit du FCTVA.

Les Recettes d'Ordre d'Investissement s'élèvent à 4 266,00 € pour les dotations aux amortissements, et 456,00 € pour les écritures patrimoniales.

LES BUDGETS LOTISSEMENTS



Des crédits sont inscrits chaque année sur ces budgets :
 En dépenses, pour prévoir des travaux d'entretien, l'acquisition de terrains ou encore des frais de raccordement en cas de cession de parcelles.
 En recettes, le ventes des parcelles.
 Les écritures d'ordre (Chapitre 040 + 042) concernent les variations de stocks et ne correspondent pas à des flux réels.

1 - LE LOTISSEMENT VAL DE LOIRE

DEPENSES			RECETTES		
<i>Section de Fonctionnement</i>					
Chapitre 011	Charges à caractère générale	88 795,89 €	Chapitre 70	Ventes de terrain	383,75 €
			Chapitre 042	Stock : Constatation Stock Fin 2024	607 346,22 €
Chapitre 042	Stock : Annulation Stock Fin 2023	544 897,14 €	Chapitre 75	Autres produits de gestion courantes	- €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courantes	0,39 €	002	Excédent de fonctionnement reporté 2023	150 662,10 €
<i>Total Section de Fonctionnement</i>		633 693,42 €	<i>Total Section de Fonctionnement</i>		758 392,07 €
<i>Section d'investissement</i>					
Chapitre 040	Travaux : Constatation Stock Fin 2024	607 346,22 €	Chapitre 040	Stock : Annulation Stock Fin 2023	544 897,14 €
			001	Excédent d'investissement reporté 2023	234 782,07 €
<i>Total Section d'Investissement</i>		607 346,22 €	<i>Total Section d'Investissement</i>		779 679,21 €
TOTAL DEPENSES		1 241 039,64 €	TOTAL RECETTES		1 538 071,28 €
Solde de clôture 2024			Excédent de fonctionnement 2024		124 698,65 €
			Excédent d'investissement 2024		172 332,99 €

Les dépenses réelles de fonctionnement en 2024 sont de 88 795,89 €.

- Frais d'expropriation et de bornage : 54 748,72 €
- Acquisition de matériel et travaux (aménagement de fossé) : 27 997,17 €
- Etude de sol : 6 050,00 €

Les recettes réelles de fonctionnement en 2024 sont de 383,75 €. Elles enregistrent des refacturations des frais de géomètre aux acquéreurs.

Les écritures aux chapitres '040', '042' correspondent aux variations des stocks.

2 - LE LOTISSEMENT DE SERVICES

DEPENSES			RECETTES		
<i>Section de Fonctionnement</i>					
Chapitre 011	Charges à caractère générale	- €	Chapitre 042	Stock : Constatation Stock Fin 2024	113 623,29 €
Chapitre 042	Stock : Annulation Stock Fin 2023	113 623,29 €			
<i>Total Section de Fonctionnement</i>		113 623,29 €	<i>Total Section de Fonctionnement</i>		113 623,29 €
<i>Section d'investissement</i>					
Chapitre 040	Travaux : Constatation Stock Fin 2024	113 623,29 €	Chapitre 040	Stock : Annulation Stock Fin 2023	113 623,29 €
			001	Excédent d'investissement reporté 2023	12 372,47 €
<i>Total Section d'Investissement</i>		113 623,29 €	<i>Total Section d'Investissement</i>		125 995,76 €
TOTAL DEPENSES		227 246,58 €	TOTAL RECETTES		239 619,05 €
Solde de clôture 2024					12 372,47 €

En 2024, pas de dépense ou recette réelles sur ce lotissement.

Les écritures aux chapitres '040', '042' correspondent aux variations des stocks.

3 - LE LOTISSEMENT TERTIAIRE

DEPENSES			RECETTES		
<i>Section de Fonctionnement</i>					
Chapitre 011	Charges à caractère générale	- €	Chapitre 042	Stock : Constatation Stock Fin 2024	60 568,41 €
Chapitre 042	Stock : Annulation Stock Fin 2023	60 568,41 €			
<i>Total Section de Fonctionnement</i>		60 568,41 €	<i>Total Section de Fonctionnement</i>		60 568,41 €
<i>Section d'investissement</i>					
Chapitre 040	Travaux : Constatation Stock Fin 2024	60 568,41 €	Chapitre 040	Stock : Annulation Stock Fin 2023	60 568,41 €
			001	Excédent d'investissement reporté 2023	8 288,27 €
<i>Total Section d'Investissement</i>		60 568,41 €	<i>Total Section d'Investissement</i>		68 856,68 €
TOTAL DEPENSES		121 136,82 €	TOTAL RECETTES		129 425,09 €
Solde de clôture 2024					8 288,27 €

En 2024, pas de dépense ou recette réelles sur ce lotissement.

Les écritures aux chapitres '040', '042' correspondent aux variations des stocks.

• LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES					
	Budget	DM	Budget (BP + DM)	CA 2024	%
011 - Charges à caractère général	68 440,43 €	- 495,00 €	67 945,43 €	55 469,29 €	81,64%
012 - Charges de personnel	22 100,00 €	- €	22 100,00 €	19 613,22 €	88,75%
014 - Atténuations de produits	15 000,00 €	- 2 125,00 €	12 875,00 €	12 875,00 €	100,00%
65 - Autres charges de gestion courantes	8 550,00 €	- 100,00 €	8 450,00 €	5 966,01 €	70,60%
66 - Charges financières	5 700,00 €	- 1 000,00 €	4 700,00 €	3 868,40 €	82,31%
67 - Charges exceptionnelles	1 500,00 €	9 000,00 €	10 500,00 €	9 806,71 €	93,40%
68 - Dotations aux amortissements et provisions	15 840,00 €	- €	15 840,00 €	3 051,00 €	19,26%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	137 130,43 €	5 280,00 €	142 410,43 €	110 649,63 €	77,70%
023 - Virement à la section d'investissement	- €	- €	- €	- €	
042 - Opération d'ordre entre sections	130 000,00 €	- €	130 000,00 €	127 374,88 €	
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	267 130,43 €	5 280,00 €	272 410,43 €	238 024,51 €	

RECETTES					
	Budget	DM	Budget (BP + DM)	CA 2024	%
70 - Produits des services	137 000,00 €	4 320,00 €	141 320,00 €	143 731,32 €	101,71%
74 - Dotations et participations	- €	- €	- €	11 250,00 €	
75 - Autres produits de gestion courante	- €	- €	- €	40,19 €	
76 - Produits financiers	12,00 €	- €	12,00 €	12,12 €	101,00%
77 - Produits exceptionnels	300,00 €	960,00 €	1 260,00 €	1 074,45 €	85,27%
Total des recettes réelles de fonctionnement	137 312,00 €	5 280,00 €	142 592,00 €	156 108,08 €	109,48%
002 - Excédent de fonctionnement reporté	53 183,43 €	- €	53 183,43 €	53 183,43 €	
042 - Opérations d'ordre entre sections	76 635,00 €	- €	76 635,00 €	76 635,00 €	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	267 130,43 €	5 280,00 €	272 410,43 €	285 926,51 €	

Les Dépenses Réelles de Fonctionnement sont de 110 649,63 €.

- **Chapitre 011** : Ces dépenses correspondent à l'acquisition de petit matériel (423,58 €), l'eau et l'électricité pour les stations d'épuration (20 721,62 €), la réparation des réseaux de l'assainissement collectif (31 012,90 €), des cotisations (1 532,60 €), la taxe foncière (59,00 €), les frais bancaires pour les paiements en CB (64,43 €), le remboursement de frais au budget général (1 655,16 €).
- **Chapitre 012** : Il s'agit des dépenses de personnel refacturées par le budget général en 2024 (19 613,22 €).
- **Chapitre 014** : Ce chapitre enregistre la redevance pour la modernisation des réseaux pour 12 875,00 €. Celle-ci est refacturée aux utilisateurs du service.
- **Chapitre 65** : Ce sont les droits d'utilisation des logiciels (1 350,00 €) et les créances admises en non-valeur et éteintes (4 616,01 €).
- **Chapitre 66** : Ces dépenses comptabilisent les intérêts d'emprunt, les intérêts de la ligne de trésorerie et, les intérêts courus non échus (ICNE). Une partie des intérêts d'emprunt est refacturée à la commune de Couloutre.
- **Chapitre 67** : Ce chapitre comptabilise des annulations de titres (656,71 €) et le remboursement d'un trop perçu d'une subvention (9 150,00 €)
- **Chapitre 68** : Il s'agit des provisions pour risques et charges à constituer pour les restes à recouvrer (3 051,00 €).

Les opérations d'ordre comptabilisent les dotations aux amortissements pour 127 374,88 €.

Les Recettes Réelles de Fonctionnement s'élèvent à 156 108,08 €.

- Chapitre 70 : Ce chapitre enregistre les facturations aux usagers.
- Chapitre 74 : Il s'agit de la redevance pour la modernisation refacturée aux usagers.
- Chapitre 75 : On constate des encaissements après admissions en non-valeur.
- Chapitre 76 : Il s'agit des intérêts d'emprunt refacturés à la commune de Couloutre.
- Chapitre 77 : Ces recettes correspondent à des remboursements d'avoir.

Les opérations d'ordre comptabilisent les amortissements des subventions pour 76 635,00 € et l'excédent de fonctionnement de 2023 reporté pour 53 183,43 €.

• **LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

DÉPENSES						
	Budget	DM	Report de crédit de 2023	Budget	CA 2024	%
16 - Emprunts et dettes assimilés	13 500,00 €	- €	- €	13 500,00 €	13 442,30 €	99,57%
20 - Immobilisations incorporelles	15 000,00 €	- €	- €	15 000,00 €	- €	
23 - Immobilisations en cours	63 544,67 €	- €	5 742,49 €	69 287,16 €	950,00 €	1,37%
458xxxx	120 410,00 €	- €	2 336,15 €	122 746,15 €	13 997,38 €	11,40%
Total des dépenses réelles d'investissement	212 454,67 €	- €	8 078,64 €	220 533,31 €	28 389,68 €	12,87%
001 - Déficit d'investissement reporté	79 150,69 €	- €	- €	79 150,69 €	79 150,69 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	76 635,00 €	- €	- €	76 635,00 €	76 635,00 €	
041 - Opérations patrimoniales	14 725,00 €	- €	- €	14 725,00 €	13 630,86 €	
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	382 965,36 €	- €	8 078,64 €	391 044,00 €	197 806,23 €	

RECETTES						
	Budget	DM	Report de crédit de 2023	Budget (BP + DM)	CA 2024	%
13 - Subventions d'investissement	27 000,00 €	- €	97 420,00 €	124 420,00 €	128 225,00 €	103,06%
458xxxx	120 410,00 €	- €	- €	120 410,00 €	7 868,12 €	6,53%
27 - Immobilisations financières	1 489,00 €	- €	- €	1 489,00 €	1 489,56 €	100,04%
Total des recettes réelles d'investissement	148 899,00 €	- €	97 420,00 €	246 319,00 €	137 582,68 €	55,86%
001 - Excédent d'investissement reporté	- €	- €	- €	- €	- €	
021 - Virement de la section de fonctionnement	- €	- €	- €	- €	- €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	130 000,00 €	- €	- €	130 000,00 €	127 374,88 €	
041 - Opérations patrimoniales	14 725,00 €	- €	- €	14 725,00 €	13 630,86 €	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	293 624,00 €	- €	97 420,00 €	391 044,00 €	278 588,42 €	

Les Dépenses Réelles d'Investissement s'élèvent à 28 389,68 €.

Ces dépenses comptabilisent des remboursements d'emprunt (13 442,30 €), la fin des travaux du vieux Donzy (950 €).

Le compte '458' enregistre les frais de raccordement à refacturer aux usagers et les subventions à reverser aux propriétaires qui se sont raccordés aux réseaux collectif (13 997,38 €)

Les opérations d'ordre comptabilisent les amortissements des subventions pour 76 635,00 €, des écritures patrimoniales pour l'intégration de frais d'insertion et de frais d'étude 13 630,86 € et le déficit d'investissement de 2023 reporté pour 79 150,69 €.

Les Recettes Réelles d'Investissement sont de 137 582,68 €.

Elles enregistrent :

- Les subventions de l'Agence de l'Eau Loire et Bretagne : 69 920,00 €
- Les fonds de concours versés par les communes de Colméry, Perroy pour participer aux travaux : 58 305,00 €
- La refacturation du capital de l'emprunt à la commune de Couloutre : 1 489,56 €
- Le compte '458' enregistre les frais de raccordement refacturés aux usagers et les subventions reçues de l'Agence de l'eau Loire et Bretagne à reverser aux propriétaires : 7 868,12 €

Les opérations d'ordre comptabilisent les dotations aux amortissements pour 127 374,88 € et les écritures patrimoniales pour l'intégration de frais d'insertion et de frais d'étude 13 630,86 €.

LE BUDGET SPANC

• **LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DÉPENSES					
	Budget	DM	Budget (BP + DM)	CA 2024	%
011 - Charges à caractère général	103 410,00 €	- €	103 410,00 €	64 610,44 €	62,48%
012 - Charges de personnel	50 840,00 €	- €	50 840,00 €	45 764,19 €	90,02%
65 - Autres charges de gestion courantes	4 250,00 €	- €	4 250,00 €	3 000,00 €	
67 - Charges exceptionnelles	10 300,00 €	- 10 000,00 €	300,00 €	- €	0,00%
68 - Dotation aux amortissements et provisions	1 530,00 €	10 000,00 €	11 530,00 €	11 021,97 €	95,59%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	170 330,00 €	- €	170 330,00 €	124 396,60 €	73,03%
002 - Déficit de fonctionnement	- €	- €	- €	- €	
042 - Opération d'ordre entre sections	115,00 €	- €	115,00 €	114,62 €	
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	170 445,00 €	- €	170 445,00 €	124 511,22 €	

RECETTES					
	Budget	DM	Budget (BP + DM)	CA 2024	%
70 - Produits des services	159 300,00 €	- 21 000,00 €	138 300,00 €	101 785,38 €	73,60%
74 - Dotations , subventions et participations	9 000,00 €	- €	9 000,00 €	9 000,00 €	
75 - Autres produits de gestion courante	5,00 €	- €	5,00 €	2,38 €	47,60%
77 - Produits exceptionnels	- €	21 000,00 €	21 000,00 €	12 000,00 €	
Total des recettes réelles de fonctionnement	168 305,00 €	- €	168 305,00 €	122 787,76 €	72,96%
002 - Excédent de fonctionnement reporté	2 140,00 €		2 140,00 €	2 140,00 €	
042 - Opérations d'ordre entre sections			- €	- €	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	170 445,00 €	- €	170 445,00 €	124 927,76 €	

Les Dépenses Réelles de Fonctionnement s'élèvent à 124 396,60 €.

- Chapitre 011 : Ces dépenses comprennent les prestations de services pour l'entretien des assainissements non collectifs, des achats de fournitures administratifs.

- Chapitre 012 : Il s'agit des dépenses de personnel refacturées par le budget général en 2024.
- Chapitre 65 : Ce chapitre enregistre les droits d'utilisation des logiciels (Hébergement).
- Chapitre 68 : Il s'agit des provisions pour risques et charges constituées pour les restes à recouvrer et une provision pour un litige sur travaux.

Les opérations d'ordre correspondent aux dotations aux amortissements.

Les Recettes Réelles de Fonctionnement sont de 122 787,76 €.

- Chapitre 70 : Il s'agit des facturations des prestations d'entretien des assainissements non collectifs, des diagnostics vente et neuf.
- Chapitre 74 : Il s'agit d'une subvention de l'Agence de l'Eau Loire et Bretagne.
- Chapitre 75 : Ce chapitre enregistre les encaissements après admission en non-valeur.
- Chapitre 77 : Il s'agit d'une subvention exceptionnelle versée par le Budget Général.

Les opérations d'ordre correspondent à l'excédent de fonctionnement de 2023 reporté.

• LA SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES						
	Budget	DM	Report de 2023	Budget (BP + DM)	CA 2024	%
458xxxx	95 620,99 €	- 3 000,00 €	- €	92 620,99 €	22 950,00 €	24,78%
Total des dépenses réelles d'investissement	95 620,99 €	- 3 000,00 €	- €	92 620,99 €	22 950,00 €	0,25 €
001 - Déficit d'investissement reporté	- €	- €	- €	- €	- €	
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	95 620,99 €	- 3 000,00 €	- €	92 620,99 €	22 950,00 €	

RECETTES						
	Budget	DM	Report de 2023	Budget (BP + DM)	CA 2024	%
458xxxx	91 800,00 €	- €	- €	91 800,00 €	29 970,00 €	32,65%
Total des recettes réelles d'investissement	91 800,00 €	- €	- €	91 800,00 €	29 970,00 €	32,65%
001 - Excédent d'investissement reporté	3 705,99 €	- 3 000,00 €	- €	705,99 €	705,99 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	115,00 €	- €	- €	115,00 €	114,62 €	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	95 620,99 €	- 3 000,00 €	- €	92 620,99 €	30 790,61 €	

Les dépenses et recettes d'Investissement enregistrées au compte '458xxx', sont liées aux subventions pour les travaux de remise aux normes des installations. (Subvention reçue de l'Agence de l'Eau Loire et Bretagne à reverser aux propriétaires).

Les opérations d'ordre correspondent aux dotations aux amortissements et à l'excédent d'investissement de 2023 reporté.

• LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES					
	Budget	DM	Budget (BP + DM)	CA 2024	%
011 - Charges à caractère général	197 925,00 €	- €	197 925,00 €	66 721,24 €	33,71%
012 - Charges de personnel	96 500,00 €	- €	96 500,00 €	92 292,42 €	95,64%
014 - Atténuations de produits	7 000,00 €	- €	7 000,00 €	3 673,00 €	52,47%
65 - Autres charges de gestion courantes	500,00 €	- €	500,00 €	- €	0,00%
67 - Charges exceptionnelles	30 000,00 €	- 28 060,00 €	1 940,00 €	- €	0,00%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	331 925,00 €	- 28 060,00 €	303 865,00 €	162 686,66 €	53,54%
023 - Virement à la section d'investissement	209 282,88 €	11 920,00 €	221 202,88 €	- €	
042 - Opération d'ordre entre sections	- €	22 505,00 €	22 505,00 €	22 503,00 €	
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	541 207,88 €	6 365,00 €	547 572,88 €	185 189,66 €	

RECETTES					
	Budget	DM	Budget (BP + DM)	CA 2024	%
731 - Fiscalité locale	75 800,00 €	- €	75 800,00 €	71 582,00 €	94,44%
74 - Dotations, subventions et participations	15 800,00 €	6 365,00 €	22 165,00 €	69 221,01 €	312,30%
75 - Autres produits de gestion courante	28 627,00 €	- €	28 627,00 €	- €	0,00%
Total des recettes réelles de fonctionnement	120 227,00 €	6 365,00 €	126 592,00 €	140 803,01 €	111,23%
002 - Excédent de fonctionnement reporté	420 980,88 €	- €	420 980,88 €	420 980,88 €	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	541 207,88 €	6 365,00 €	547 572,88 €	561 783,89 €	

Les Dépenses Réelles de Fonctionnement s'élèvent à 162 686,66 €.

- Chapitre 011 : Ces dépenses enregistrent l'achat de petit équipement (508,30 €), des fournitures administratifs (530,88 €), une prestation de services pour une action de régulation des rongeurs aquatiques (13 116,00 €), une étude sur la mise en œuvre de la compétence gestion des milieux aquatique et un inventaire concernant les écrevisses à pattes blanches (46 806,00 €), des impressions d'affiche (201,60 €), des frais de réception (88,10 €), des annonces et insertions (216,00 €), une animation découverte (1 507,50 €), des cotisations (1 555,00 €) et des refacturations de charges prise en compte par le budget général (1 216,37 €) et la participation à la convention PAPI (975,49 €)
- Chapitre 012 : Il s'agit des dépenses de personnel pris en charges par le budget général en 2024 (92 292,42 €).
- Chapitre 014 : Ce chapitre constate des dégrèvements pour 3 673,00 €

Les opérations d'ordre correspondent aux dotations aux amortissements pour 22 503,00 €.

Les Recettes Réelles de Fonctionnement sont 140 803,01 €

- Chapitre 73 : Produit de la taxe pour 71 582,00 €.
- Chapitre 74 : Ce chapitre enregistre les subventions reçues de l'Agence de l'Eau Loire et Bretagne (69 221,01 €).

Les opérations d'ordre comptabilisent l'excédent de fonctionnement de 2023 reporté.

- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES						
	Budget	DM	Report de 2023	Budget (BP + DM)	CA 2024	%
13 - Subventions d'Investissement reçues	15 800,00 €	34 425,00 €	- €	50 225,00 €	34 422,40 €	68,54%
20 - Immobilisations incorporelles	146 418,88 €	- €	113 851,40 €	260 270,28 €	12 445,20 €	4,78%
21 - Immobilisations corporelles	159 064,00 €	- €	30 791,00 €	189 855,00 €	17 346,60 €	9,14%
Total des dépenses réelles d'investissement	321 282,88 €	34 425,00 €	144 642,40 €	500 350,28 €	64 214,20 €	12,83%
001 - Déficit d'investissement reporté	- €	- €	- €	- €		
041 - Opérations patrimoniales	- €	21 150,00 €	- €	21 150,00 €	21 144,00 €	
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	321 282,88 €	55 575,00 €	144 642,40 €	521 500,28 €	85 358,20 €	

RECETTES						
	Budget	DM	Report de 2023	Budget (BP + DM)	CA 2024	%
10 - Mise en réserve	5 636,20 €	- €	- €	5 636,20 €	5 636,20 €	100,00%
13 - Subventions d'Investissement reçues	112 000,00 €	- €	- €	112 000,00 €	37 253,05 €	33,26%
Total des recettes réelles d'investissement	117 636,20 €	- €	- €	117 636,20 €	42 889,25 €	36,46%
001 - Excédent d'investissement reporté	139 006,20 €	- €	- €	139 006,20 €	139 006,20 €	100,00%
021 - Virement de la section de Fonctionnement	209 282,88 €	11 920,00 €	- €	221 202,88 €	- €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	22 505,00 €	- €	22 505,00 €	22 503,00 €	
041 - Opérations patrimoniales	- €	21 150,00 €	- €	21 150,00 €	21 144,00 €	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	465 925,28 €	55 575,00 €	- €	521 500,28 €	225 542,45 €	

Les **Dépenses Réelles d'Investissement** à hauteur de 64 214,20 € enregistrent l'étude sur la continuité écologique, les travaux de restauration des cours d'eau, et le remboursement d'un trop perçu sur subvention.

Les opérations d'ordre comptabilisent les opérations patrimoniales (Intégration des frais d'études et d'insertion suite à la réalisation des travaux).

Les **Recettes Réelles d'Investissement** à hauteur de 42 889,25 € correspondent à la mise en réserve pour couvrir le déficit d'investissement de 2023 (5 636,20 €), et aux subventions reçues de l'Agence de l'Eau Loire et l'Agence Régional (37 253,05 €).

Les opérations d'ordre comptabilisent l'excédent d'investissement de 2023 reporté (139 006,20 €), les opérations patrimoniales (21 144,00 €), les écritures des dotations aux amortissements (22 503,00 €).

LE BUDGET MOBILITÉ

- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES					
	Budget	DM	Budget (BP + DM)	CA 2024	%
011 - Charges à caractère général	25 212,00 €	34 550,00 €	59 762,00 €	18 012,67 €	30,14%
012 - Charges de personnel	67 228,00 €	- €	67 228,00 €	56 848,16 €	84,56%
65 - Autres charges de gestion courantes	8 000,00 €	- €	8 000,00 €	7 000,00 €	87,50%
67 - Charges exceptionnelles			- €		#DIV/0!
Total des dépenses réelles de fonctionnement	100 440,00 €	34 550,00 €	134 990,00 €	81 860,83 €	60,64%
023 - Virement à la section d'investissement	23 560,00 €		23 560,00 €	- €	
042 - Opération d'ordre entre sections	2 000,00 €		2 000,00 €	199,00 €	
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	126 000,00 €	34 550,00 €	160 550,00 €	82 059,83 €	

RECETTES					
	Budget	DM	Budget (BP + DM)	CA 2024	%
74 - Dotations , subventions et participations	126 000,00 €	34 550,00 €	160 550,00 €	96 005,19 €	59,80%
75 - Autres produits de gestion courante	- €	- €	- €	0,18 €	#DIV/0!
Total des recettes réelles de fonctionnement	126 000,00 €	34 550,00 €	160 550,00 €	96 005,37 €	59,80%
002 - Excédent de fonctionnement reporté			- €		
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	126 000,00 €	34 550,00 €	160 550,00 €	96 005,37 €	

Les Dépenses Réelles de Fonctionnement s'élèvent à 81 860,83 €.

- Chapitre 011 : Ces dépenses enregistrent l'achat de fournitures administratives et divers d'équipement (1 495,31 €), des prestations de services pour la création de brochure et la création d'un serveur vocal interactif (11 129,06 €), des animations (1 100,00 €), l'impression de livrets et flyers (1 268,30 €), des publications d'encarts publicitaire (2 763,60 €), la cotisation Mob'In (100,00 €) et la refacturation des dépenses pris en charge par le budget général (156,40 €).
- Chapitre 012 : Il s'agit des dépenses de personnel pris en charges par le budget général en 2024 (56 848,16 €).
- Chapitre 65 : Ce chapitre enregistre une subvention versée au Pôle Unique Saint Laurent pour la plateforme solidaire de mobilité (7 000 €).

Les opérations d'ordre comptabilisent les dotations aux amortissements (199,00 €).

Les Recettes Réelles de Fonctionnement s'élèvent à 96 005,37 €.

- Subvention exceptionnelle du budget générale pour 25 000,00 €
- Subvention CLER Réseau pour la transition énergétique dans le cadre du programme CEE Tims pour 71 005,19 €.
- Régularisation centimes de TVA pour 0,18 €.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES						
	Budget	DM	Report de 2023	Budget (BP + DM)	CA 2024	%
20 - Immobilisations incorporelles	16 000,00 €	- €	- €	16 000,00 €	- €	0,00%
21 - Immobilisations corporelles	9 560,00 €	- €	- €	9 560,00 €	552,50 €	5,78%
Total des dépenses réelles d'investissement	25 560,00 €	- €	- €	25 560,00 €	552,50 €	2,16%
001 - Déficit d'investissement reporté	- €	- €	- €	- €	- €	
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	25 560,00 €	- €	- €	25 560,00 €	552,50 €	

RECETTES						
	Budget	DM	Report de 2023	Budget (BP + DM)	CA 2024	%
10 - Mise en réserve	- €	- €	- €	- €	- €	#DIV/0!
13 - Subventions d'Investissement reçues	- €	- €	- €	- €	- €	#DIV/0!
Total des recettes réelles d'investissement	- €	- €	- €	- €	- €	#DIV/0!
001 - Excédent d'investissement reporté	- €	- €	- €	- €	- €	#DIV/0!
021 - Virement de la section de Fonctionnement	23 560,00 €	- €	- €	23 560,00 €	- €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 000,00 €	- €	- €	2 000,00 €	199,00 €	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	25 560,00 €	- €	- €	25 560,00 €	199,00 €	

En dépenses, il s'agit de l'acquisition d'un barnum pliable avec impression (552,50 €).

Les opérations d'ordre en recettes comptabilisent les dotations aux amortissements (199,00 €).

LE BUDGET RÉSEAU D'INITIATIVE PUBLIC

• **LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DÉPENSES			
	Budget	CA 2024	%
011 - Charges à caractère général	9 303,78 €	9 160,45 €	98,46%
67 - Charges exceptionnelles	800,00 €	720,00 €	90,00%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	10 103,78 €	9 880,45 €	97,79%
002 - Déficit de fonctionnement	- €	- €	
023 - Virement à la section d'investissement	- €	- €	#DIV/0!
042 - Opérations d'ordre entre sections	- €	- €	
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	10 103,78 €	9 880,45 €	#DIV/0!

RECETTES			
	Budget	CA 2024	%
70 - Produits des services	- €	- €	#DIV/0!
77 - Produits exceptionnels	- €	- €	#DIV/0!
Total des recettes réelles de fonctionnement	- €	- €	#DIV/0!
002 - Excédent de fonctionnement reporté	10 103,78 €	10 103,78 €	
042 - Opérations d'ordre entre sections	- €	- €	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	10 103,78 €	10 103,78 €	

Les Dépenses Réelles de Fonctionnement s'élèvent à 9 880,45 €.

- Chapitre 011 : Ces dépenses enregistrent la facturation par le délégataire des coûts de l'électricité de 2019 à 2023 et, l'occupation du domaine public.

En recettes, les opérations d'ordre comptabilisent l'excédent de fonctionnement de 2023 reporté.

• LA SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES			
	Budget	CA 2024	%
21 - Immobilisations corporelles	93 688,85 €	93 688,85 €	100,00%
Total des dépenses réelles d'investissement	93 688,85 €	93 688,85 €	100,00%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	
001 - Déficit d'investissement reporté	- €	- €	
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	93 688,85 €	93 688,85 €	

RECETTES			
	Budget	CA 2024	%
13 - Subventions d'investissements	- €	- €	#DIV/0!
16 - Emprunts et dettes assimilés	- €	- €	#DIV/0!
Total des recettes réelles d'investissement	- €	- €	#DIV/0!
10 - Dotation et fond divers	93 688,85 €	93 688,85 €	100,00%
001 - Excédent d'investissement reporté	- €	- €	#DIV/0!
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	#DIV/0!
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	93 688,85 €	93 688,85 €	

En dépense, au chapitre 21, il s'agit du protocole de fin de délégation de service public

En recette, au chapitre 10, on constate la mise en réserve pour couvrir le besoin de financement.